

BIOROCK

AQUAPLUS



Entreprise **BIOROCK**

Fondée en 1988, BIOROCK® profite de plus de 30 ans d'expérience et s'impose comme un acteur incontournable dans le secteur de l'Assainissement Non Collectif. Elle conçoit et développe des gammes complètes de solutions individuelles et de semi-collectifs compactes, économiques et respectueuses de l'environnement.

Certifiée ISO 9001, la société fabrique et distribue des filières agréées pour des dimensionnements allant de 4 à 200 Equivalents Habitants.

Nos filières ne nécessitent pas d'électricité, de pompe ou de surpresseur pour le fonctionnement biologique, ce qui rend nos équipements totalement silencieux. Ce dispositif sans électricité permet également d'écarter le risque de panne et de limiter les opérations d'entretiens.

BIOROCK labélisé AQUAPLUS

BIOROCK a fait le choix de s'engager pour le développement durable et a obtenu le label AQUAPLUS Entreprise ANC en 2018. Cette labélisation AQUAPLUS vous apporte :

- La reconnaissance de notre travail de qualité dans une démarche de durabilité économique, environnementale, et sociale.
- La pérennité des installations et donc la satisfaction client en participant à des campagnes d'analyses et de prélèvements in-situ afin de vérifier la qualité épuratoire de nos systèmes.
- L'optimisation constante de la qualité de nos produits ainsi que du service auprès de nos clients.
- La mise en avant de nos dernières gammes et produits ANC.
- L'engagement envers le respect de la charte AQUAPLUS.

L'obtention du label AQUAPLUS Entreprise ANC vient valider très clairement notre engagement dans le développement durable et la préservation de l'environnement.



La charte AQUAPLUS

- 1 / Devoir d'intérêt général
- 2 / Démarche de développement durable
- 3 / Engagements vis-à-vis des salariés
- 4 / Sécurité des biens et des personnes
- 5 / Information entre les différents acteurs de l'eau
- 6 / Démarche de responsabilité professionnelle
- 7 / Engagements financiers
- 8 / Communication et déontologie